



UNE AUTRE FAÇON
D'ADMINISTRER, LOUER
ET VENDRE VOS BIENS



TARIF DES HONORAIRES AGENCE D'ANNECY

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023



GESTION LOCATIVE

*7.20 % TTC sur montant des loyers encaissés (soit 6.00 % HT) (*taux dégressif suivant montant des encaissements)

GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

2.40 % TTC sur le montant des encaissements (soit 2.00 % HT)

LOCATION À USAGE D'HABITATION (PART LOCATAIRE^{oo})

HONORAIRES POUR L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA RÉDACTION DU BAIL

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	8,33 €	10,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	7,50 €	9,00 €
supérieure à 91 m ²	5,83 €	7,00 €

HONORAIRES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	2,50 €	3,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	2,08 €	2,50 €
supérieure à 91 m ²	1,67 €	2,00 €

LOCATION À USAGE D'HABITATION (PART BAILLEUR^{oo})

HONORAIRES POUR L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA RÉDACTION DU BAIL

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	8,33 €	10,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	7,50 €	9,00 €
supérieure à 91 m ²	5,83 €	7,00 €

HONORAIRES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	2,50 €	3,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	2,08 €	2,50 €
supérieure à 91 m ²	1,67 €	2,00 €

*surface arrondie m² inférieur
**montant plafonné à un mois de loyer, hors charges locatives

LOCATION À USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

12.00 % TTC du loyer annuel hors charges (soit 10.00 % HT) à la charge du preneur (incluant frais rédaction de bail)

RÉDACTION D'ACTES

Rédaction de bail professionnel ou commercial 5 % TTC^o du loyer annuel

Renouvellement du bail professionnel ou commercial 3 % TTC^o du loyer annuel

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE DU BIEN (locaux à usage d'habitation ou professionnel)	HONORAIRES
de 0,00 € à 100 000 €	8 % TTC
de 100 001 € à 200 000 €	6.5 % TTC
+ de 200 001 €	5 % TTC
Garage & parking*, terrain	8 % TTC

*si le garage ou le parking sont des lots isolés. S'ils sont vendus avec un lot principal alors le forfait est de 2000 euros TTC.

^o TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

^{oo} La part d'honoraires de location imputée au propriétaire bailleur reste libre mais ne doit en aucun cas être inférieure à celle réclamée au locataire pour les deux postes considérés

PS Il est possible que les conditions de rémunération, ci-avant précisées, varient à la baisse à la suite de l'obtention d'une remise particulière débattue contractuellement ou offerte à certains clients

AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

www.2a-immo.fr



UNE AUTRE FAÇON
D'ADMINISTRER, LOUER
ET VENDRE VOS BIENS



TARIF DES HONORAIRES AGENCE D'AIX-LES-BAINS

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023



GESTION LOCATIVE

*8.40 % TTC sur montant des encaissements (soit 7.00 % HT) (*taux dégressif suivant montant des encaissements)

GARANTIE LOYERS IMPAYÉS

2.40 % TTC sur le montant des encaissements (soit 2.00 % HT)

LOCATION À USAGE D'HABITATION (PART LOCATAIRE^{oo})

HONORAIRES POUR L'ORGANISATION DES VISITES, LA CONSTITUTION DU DOSSIER ET LA RÉDACTION DU BAIL

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	6,67 €	8,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	5,83 €	7,00 €
supérieure à 91 m ²	5,00 €	6,00 €

HONORAIRES POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

SURFACE*	MONTANT HT/M ²	MONTANT TTC/M ² **
jusqu'à 40 m ²	1,66 €	2,00 €
de 41 m ² à 90 m ²	1,25 €	1,50 €
supérieure à 91 m ²	0,00 €	0,00 €

*surface arrondie au m² inférieur/** montant plafonné à un mois de loyer, hors charges locatives

LOCATION À USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

12.00 % TTC du loyer annuel hors charges (soit 10.00 % HT) à la charge du preneur (incluant frais rédaction de bail)

RÉDACTION D'ACTES

Rédaction de bail professionnel ou commercial 5 % TTC^o du loyer annuel

Renouvellement du bail professionnel ou commercial 3 % TTC^o du loyer annuel

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE DU BIEN (locaux à usage d'habitation ou professionnel)	HONORAIRES
de 0,00 € à 75 000 €	Forfait 6500 € TTC
de 75 001 € à 120 000 €	Forfait 7500 € TTC
de 120 001 € à 180 000 €	7 % TTC
de 180 001 € à 280 000 €	6 % TTC
+ de 280 001 €	5 % TTC
Garage & 1 Parking ou Terrain	10 % TTC

^o TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

^{oo} La part d'honoraires de location imputée au propriétaire bailleur reste libre mais ne doit en aucun cas être inférieure à celle réclamée au locataire pour les deux postes considérés

PS Il est possible que les conditions de rémunération, ci-avant précisées, varient à la baisse à la suite de l'obtention d'une remise particulière débattue contractuellement ou offerte à certains clients

AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

www.2a-immo.fr



UNE AUTRE FAÇON
D'ADMINISTRER, LOUER
ET VENDRE VOS BIENS



TARIF DES HONORAIRES AGENCE DE RUMILLY

EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023



HONORAIRES DE TRANSACTION TTC

PRIX DE VENTE DU BIEN (locaux à usage d'habitation ou professionnel, terrain)	HONORAIRES
De 0,01 € à 50 000 €	Forfait 6500 € TTC
de 50 001 € à 100 000 €	Forfait 7500 € TTC
de 100 001 € à 150 000 €	7 % TTC
de 150 001 € à 300 000 €	6 % TTC
+ de 300 001 €	5 % TTC
Parking	Forfait 3500 € TTC
Estimations	GRATUIT

TVA: taux en vigueur de **20.00 %**

AUCUN HONORAIRE, AUCUNE COMMISSION ET AUCUN FRAIS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

www.2a-immo.fr